



Extrait de délibération

Identifiant
2021-03-01

Comité syndical

15 mars 2021 – Beaulieu sous Parthenay

L'An Deux Mille Vingt et Un le quinze mars à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu inhabituel de ses séances en raison de la crise sanitaire, dans la salle des fêtes de Beaulieu sous Parthenay, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.
Mme Francine Chausseray a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 9 mars 2021
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 22 titulaires, 2 suppléants
Absents, excusés : 9 titulaires, 29 suppléants
Votants : 24

| Com. de communes | Titulaires présents | Titulaires excusés et/ou suppléés | Suppléants avec vote | Autres suppléants présents |
|--------------------------|---|---|---------------------------------|----------------------------|
| Airvaudais-Val du Thouet | BIRONNEAU Pascal, CHABAUTY Gérard, FOUILLET Olivier, NOLOT Monique | | | |
| Parthenay-Gâtine | AYRAULT Bérengère, BOUCHER Hervé-Loïc, CHAUSSONNEAUX Jean-Paul, CHEVALIER Eric, CLEMENT Guillaume, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, ROY Olivier | BERGEON Patrice, BACLE Jérôme, BRESCIA Nathalie, CUBAUD Olivier, DIEUMEGARD Claude, GILBERT Véronique | ROY Michel, SICAUD Mickaël | |
| Val de Gâtine | ATTOU Yves, BARANGER Johann, BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, FRADIN Jacques, RIMBEAU Jean-Pierre, SAUZE Magalie | BAILLY Christiane, JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, MICOU Corine, OLIVIER Pascal, TAVERNEAU Danielle | AUDEBERT Claude, RONDARD Audrey | |

Invité : GAMACHE Nicolas

Approbation du compte de gestion du budget principal 2020 du PETR du Pays de Gâtine

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice du budget 2020,

Monsieur le Président informe le comité syndical que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2020 du budget principal du PETR a été réalisée par le Trésorier de Parthenay-Gâtine.

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif du PETR.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et les écritures du compte de gestion du Trésorier,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- approuve le compte de gestion du Trésorier de Parthenay-Gâtine pour l'exercice 2020 du budget principal, dont les écritures sont conformes au compte administratif du PETR pour le même exercice.

- dit que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD